



VAE

Validation des Acquis de l'Expérience

Public concerné	<ul style="list-style-type: none"> - Toute personne, quel que soient son âge, sa nationalité, son statut et son niveau de formation. - Toute personne en faisant la demande auprès de la MFR-CFTA
Pré-requis	<ul style="list-style-type: none"> - Justifier d'au moins un an d'expérience (salariée, non salariée, bénévole, de volontariat ou relevant d'une période de formation en milieu professionnel) en rapport direct avec la certification visée - Cette certification qui peut être un diplôme, un titre ou un certificat de qualification professionnelle doit être inscrite au Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP).
Dates/délai d'accès	<p>Tout au long de l'année mais respecter 2 mois d'instruction et de déposer le dossier de validation 8 semaines avant le jury de validation prévu. Délai d'un an pour déposer le dossier. Dans un délai de 3 semaines, la MFR-CFTA est en capacité de proposer un accompagnement (comme mentionné dans le devis)</p>
Coût par participant	<p>Prestation établie sur devis Coût à l'accompagnement VAE : nous consulter Durée : en fonction de la situation du demandeur et nous consulter Possibilité d'hébergement et de restauration : nous contacter Financement : la VAE peut-être éligible au CPF, compte de formation professionnel. Selon votre statut, la formation peut être prise en charge soit par votre employeur ou son OPCO, OPCO agréé au titre du CIF, pôle emploi ou les collectivités territoriales (conseil régional).</p>
Objectifs	<p>Il s'agit d'une prestation d'accompagnement pour l'obtention de la VAE. Aide méthodologique pour l'élaboration du dossier VAE. Préparation à l'entretien avec le jury. Mise en situation professionnelle. Permet de faire reconnaître son expérience par un diplôme</p>
Contenu de la formation	<p>Décoder le référentiel professionnel du diplôme ou du titre demandé avec le candidat. Expliquer les attendus du dossier de validation. Aider le candidat, à partir d'un entretien individuel, à choisir les tâches et activités à décrire afin de mettre en évidence au vue des emplois occupés et des activités professionnelles, les compétences, les aptitudes et les connaissances acquises. Conseiller à la rédaction du dossier, suivi, élaboration, précisions demandées, relecture. Préparer le candidat à l'entretien avec le jury : expliquer les objectifs de l'entretien, entraînement oral. Préparation organisée 2 mois précédant le passage en jury.</p>
Modalités pédagogiques	<p>Accompagnement individualisé ou collectif si même titre visé. Capitalisation de l'expérience professionnelle pour réponse aux exigences de la certification proposée Livret 1 = demande de recevabilité Livret 2 = constitution du dossier de validation</p>

<p>Compétences professionnelles visées</p>	<p>Selon la certification visée : à voir lors de l'entretien et la fiche RNCP</p>
<p>Évaluation</p>	<p>Au sein de la MFR-CFTA : Mise en situation de l'entretien avec le jury. Mise en situation professionnelle.</p> <p>Dans le cadre de la VAE : Premier jury = entretien de 30 minutes et validation totale ou partielle Si validation partielle = dossier complémentaire, deuxième jury et validation totale ou partielle Si validation partielle = inscription à l'examen en épreuves terminales</p>
<p>Lieux, restauration, hébergement, accessibilité</p>	<p>MFR-CFTA 25 rue Pierre Neuveu 61600 Ferté-Macé</p> <p> http://www.mfr-cfta-ferte.fr/  https://www.facebook.com/mfrlaferte/</p> <p>Possibilité de restauration et d'hébergement au centre de formation    Locaux accessibles aux Personnes à Mobilités Réduites</p> <p>Entreprises pour l'alternance scolaire ou l'apprentissage Pour toute information concernant les adaptations de nos formations nécessaires aux personnes en situation de handicap, contactez notre référent handicap.</p>
<p>Responsables</p>	<p>Les coordonnateurs de chaque filière de formations dispensées à la MFR-CFTA la Ferté-Macé</p>
<p>Suivi de l'action</p>	<p>Feuille d'émargement. Mise en place d'outils (état de présence, fiche d'entretien, tests)</p>
<p>Évaluation et résultats de l'action</p>	<p>Si nécessaire, analyser les décisions et préconisations du jury afin de préparer l'évaluation complémentaire. Faire le bilan avec le candidat.</p>
<p>Passerelles et débouchés possibles</p>	<p>Suivant la certification proposée</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réorientation professionnelle - Montée en compétence dans l'entreprise - Poursuite d'études - Reprise d'étude